



Procès-verbal

Commission Fédérale de l'Engagement

Réunion du : Mercredi 3 avril 2024

À : 10h – 12h30 – FFF

Présents : MME. Delphine Benoit-Mayoux, Amel Bouzoura, Aurélie Bresson, Béatrice Clavel Inzirillo, Pascale Evain, Laura Georges, Véronique Lainé, Catherine Moyon de Baecque,

MM. Jérôme Belaygue, Jean-Louis Borloo, Christophe Cailliet, Arnaud Dalla Pria, Philippe Diallo, Philippe Galle, Pierre Guibert, René Latapie, JB Moles, Pascal Parent, Michel Raviart, Gérald Simon, Antonio Teixeira, Jean-François Vilotte

Excusée : MME. Isabelle Queval

Assistent à la séance : MM. Hubert Fournier, Sylvain Grimault, Guillaume Naslin, Matthieu Robert, Thomas Seillé

I. Ouverture et installation de la Commission par le Président de la FFF, Philippe Diallo

Le Président de la FFF souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la nouvelle Commission Fédérale de l'Engagement, officiellement créée par la modification des statuts votée par l'Assemblée Fédérale du 8 décembre 2023.

Il rappelle que depuis son arrivée à la tête de la Fédération, avec l'appui de son Comité exécutif, il a entrepris d'affirmer la place prépondérante au cœur du projet fédéral de la performance sociétale, au même titre que la performance sportive et la performance économique.

Il insiste sur la place et l'importance du football dans notre société, et la responsabilité qui est celle de la FFF en tant que première fédération sportive de France. Cette responsabilité oblige la Fédération, et tous les acteurs qui la font vivre au quotidien, pour faire en sorte qu'elle contribue à la cohésion sociale de notre pays.

Philippe Diallo revient sur les engagements qu'il a pris lors de l'annonce du plan d'Engagement sociétal de la FFF, le 19 octobre 2023, devant la presse. Il présente de manière synthétique les grandes priorités de ce plan, à savoir :

- La lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations : violences sexuelles, violences sexistes, violences homophobes, violences racistes, violences comportementales



- Le renforcement du rôle inclusif et citoyen du football, à travers des actions concourant à l'inclusion et l'insertion de tous les publics
- L'adaptation de notre football aux défis climatiques

II. Introduction par le Président de la Commission, Pascal Parent

En tant que premier Président, Pascal Parent souhaite à son tour la bienvenue à l'ensemble des membres de la Commission.

Il rappelle que l'installation de cette Commission, pierre angulaire de la mise en œuvre du plan d'Engagement de la FFF, s'appuiera dans ses réflexions sur les travaux engagés depuis plusieurs saisons par les élus, salariés et commissions qui étaient impliqués sur le sujet de la responsabilité sociétale de la FFF. Il remercie notamment les membres de la Commission des actions sociales, citoyennes et éducatives ; les membres de la Commission mixité / bénévolat ; les membres du groupe de travail Performances 2024 – RSO. Il souhaite que la Commission continue de s'appuyer sur l'implication et l'expertise des contributeurs de ces groupes de travail.

Il invite ensuite les membres de la Commission à se présenter et à évoquer individuellement les thématiques sur lesquelles ils sont personnellement engagés, qui constituent également des enjeux de la politique d'engagement sociétal de la FFF.

III. Tour de table des membres de la Commission : attentes ; thématiques d'investissement personnel ; perception de l'engagement sociétal de la FFF

Individuellement, chaque membre de la Commission se présente, revient sur son parcours personnel et son engagement en lien avec le football, et partage avec les autres membres sa vision des enjeux essentiels pour la FFF en matière d'Engagement sociétal.

Les grands points ci-dessous font état des principaux enjeux identifiés lors de ce tour de table :

- **La FFF se doit de renforcer le rôle d'acteur sociétal essentiel qui est le sien** : elle est en effet au cœur de toutes les fractures qui traversent la société française et dans le même temps une discipline qui possède une utilité sociétale qui reste à développer et à valoriser (santé, économie, dynamiques d'inclusion...). A ce titre, il semble nécessaire de **remettre au cœur de la réflexion la mission de service public** que la FFF possède, et d'en décliner le sens à tous les niveaux de structuration de son activité (de l'adhésion que constitue la prise d'une licence à la mission de ses salariés et bénévoles). Les **clubs représentent des institutions sociales** à part entière.
- Les membres identifient un **enjeu de structuration des championnats** gérés par la FFF, à travers des dispositifs d'incitation comme les licences clubs (outil d'aide au développement et à la structuration des clubs qui en sont titulaires, sur la base de critères spécifiques à leur activité)
- **Le rôle éducatif du football** : les programmes de structuration et d'animation déployés dans les clubs, au-delà du simple apprentissage de la pratique, contribuent à construire un socle de compétences individuelles. La FFF se doit de renforcer la place de ces programmes et mesurer l'impact qu'ils ont dans le développement des compétences, en particulier chez les jeunes.



- **L'importance des bénévoles** est rappelée, et doit être prise en compte dans le déploiement du plan d'Engagement au plus près des clubs et des licenciés. De même, le **réseau des Ligues et Districts constitue un rouage essentiel** de ce déploiement du plan dans tous les territoires.
- Au-delà des priorités du plan d'Engagement, la FFF possède également une responsabilité en tant qu'acteur majeur de la solidarité. Elle se doit d'intégrer à sa réflexion **son positionnement en matière d'actions citoyennes et solidaires**.
- De nombreux projets en lien avec l'Engagement sociétal sont déjà déployés mais méritent d'être plus et mieux mis en valeur. L'un des enjeux majeurs du plan est la **communication sur ce qui est mis en œuvre**, qui passe notamment par la présence et l'intervention de représentants de la FFF au sein d'institutions, de colloques, de groupes de réflexions sur les sujets sociétaux sur lesquels elle est pleinement impliquée.
- **L'enjeu de développement de la mixité (de genre, générationnelle, sociale)** est particulièrement mis en avant par les membres de la Commission lors de leur présentation, qui considèrent qu'il se trouve au cœur de l'ADN du football comme premier sport pratiqué en France.
- La FFF doit également **renforcer sa politique d'accessibilité** en élaborant un plan handicap complet, déclinable à tous les niveaux de son activité (accessibilité des stades, accessibilité RH, accès des publics aux pratiques adaptées...etc).
- Les enjeux environnementaux sont également évoqués, avec **une réflexion forte à mener autour de l'adaptation de la pratique du football aux effets directs et indirects du changement climatique**. Des travaux sont déjà en cours avec le consortium de recherche SPOR&D qui travaillent sur l'adaptation des sols sportifs
- Les travaux de la Commission devront enfin s'inscrire dans le cadre du futur projet de loi sur l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques et contribuer à l'alimenter sur son volet sociétal.

IV. Etat d'avancement opérationnel du plan d'Engagement et actions en cours

Amel Bouzoura présente aux membres de la Commission un premier état d'avancement opérationnel du plan d'Engagement sur les 3 axes :

- **Lutte contre les violences et les discriminations**
 - Lancement de la plateforme FFF de signalement le 8 novembre 2023
 - Mise en place d'une ligne d'écoute dédiée au football et accessible à tous, en partenariat avec la Fédération France Victimes
 - Mise en œuvre du dispositif de contrôle d'honorabilité pour une population de 321 448 encadrants licenciés
- **Mixité, inclusion, insertion**
 - Contribution de la FFF au plan gouvernemental des 1 000 emplois socio-sportifs
 - Participation au programme « Du Stade vers l'Emploi » déployé dans 12 Ligues métropolitaines et ultra-marines
 - Réalisation de programmes d'insertion des personnes réfugiées par la formation en arbitrage
 - Accompagnement de 90 femmes dirigeantes dans le développement de compétences en lien avec la fonction et appel à candidatures « Toutes foot ! » lancé auprès des clubs
- **Environnement (Thomas Seillé)**
 - Mesure de l'empreinte carbone des activités de la FFF et formalisation d'un plan de réduction pluriannuel
 - Fin de la contribution carbone déployée à l'issue du bilan carbone du match France – Danemark de juin 2022 : 1 450 personnes sensibilisées



- Mise en œuvre des plans de sobriété énergétique et hydrique du Gouvernement
- Participation à la fondation et aux travaux du consortium de recherche SPOR&D sur les sols sportifs
- La FFF a également lancé le 22 décembre 2023 l'**appel à projets associatifs « Engagement sociétal du football »** dont l'objectif est de sélectionner des associations expertes des thématiques du plan d'Engagement et qui permettront son déploiement sur l'ensemble du territoire. 44 associations ont candidaté à cet appel à projets
- Enfin, le Comité exécutif de la FFF a validé le recours aux services de l'AFNOR qui aura pour mission de **vérifier la réalité des politiques conduites en matière d'Engagement sociétal**. Cette mission sera complétée par une **évaluation de l'impact de ces politiques**, accompagnée par l'expertise de l'UNESCO sur le sujet.

V. Propositions méthodologiques de fonctionnement de la Commission

Jean-François Vilotte, directeur général de la FFF, présente le fonctionnement de la Commission et revient dans le détail sur les prérogatives de cette dernière. La FFF attend notamment que les membres de la Commission puissent :

- **Evaluer le plan d'Engagement**, en assurant en coordination avec la Direction de l'Engagement un suivi de l'atteinte des objectifs. Le Président de la Commission aura notamment la charge de présenter à l'assemblée fédérale d'hiver un rapport sur les activités de ce plan
- **Emettre des préconisations**, afin de faire évoluer le plan d'Engagement dont les priorités sont claires mais qui peut être alimenté par de nouvelles thématiques de travail
- **Créer un lieu d'échanges et de débats**, en profitant des réunions de la Commission pour aborder un thème d'actualité sociétale ou une problématique à laquelle la FFF est ou pourra être confrontée dans les années à venir

Il rappelle à ce titre le rôle majeur des Comités thématiques, dont il détaille les modalités d'organisation. Ces Comités ont pour objectif, chacun pour les sujets qui le concernent, de contribuer à la mise en œuvre du plan d'Engagement et de nourrir les échanges de la Commission sur une thématique donnée.

Ces Comités seront officiellement constitués, conformément aux critères suivants :

- *Composition d'une douzaine de personnes, comprenant les 2 co-présidents*
- *Respect de la parité femme – hommes*
- *Respect de la parité entre élus fédéraux et personnalités qualifiées sur la thématique*
- *Inéligibilité des représentants d'associations partenaires de la FFF*

Les co-présidents, en concertation avec la Direction de l'Engagement, proposeront d'ici à la fin du mois d'avril 2024 les noms des personnalités qui composeront chaque comité.

VI. Propositions de thèmes de réflexion

Pascal Parent propose enfin que soient discutés les thèmes des débats qui animeront les prochaines réunions de commissions. Il invite les membres à faire part des sujets qu'il leur semble prioritaire



d'aborder, ainsi qu'à se positionner selon leurs affinités pour ces thèmes. Les membres de la Commission viendront notamment contribuer aux travaux des 3 comités thématiques.

Les 3 réunions à venir de la Commission se concentreront sur 3 grands thèmes qui émergent après échanges entre les membres :

- La prochaine réunion de la Commission sera consacrée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que les discriminations fondées sur le genre. Les membres soulignent que si la FFF s'est emparée du sujet, en particulier sous l'impulsion de la nouvelle gouvernance récemment mise en place, la Fédération doit désormais devenir motrice sur le sujet, en particulier au sein de tout le mouvement sportif
- L'impact éducatif du football ayant été rappelé au cours des échanges, la troisième réunion de la Commission se proposera d'aborder cette question de l'apprentissage et le développement compétences à travers la pratique du football au sein des clubs affiliés à la FFF, et l'impact des programmes déployés dans l'acquisition de ces compétences
- Enfin, la dernière réunion de l'année sera consacrée à l'adaptation des pratiques au changement climatique

D'un point de vue méthodologique, la Direction de l'Engagement contribuera à l'animation de ces débats avec les membres des comités thématiques, en revenant à chaque fois sur l'état d'avancement des travaux de la FFF sur la thématique choisie. Les échanges seront également alimentés par la transmission d'un répertoire bibliographique à chaque membre, en amont des prochaines réunions.

Philippe Diallo invite les membres à créer des passerelles avec d'autres secteurs d'activités qui pourraient inspirer les travaux de la FFF sur ces thématiques sociétales. Il insiste notamment sur la nécessité d'intégrer aux débats des partenaires essentiels à la vie de notre football : les représentants de tous les territoires (villes et collectivités territoriales) et les représentants du monde de l'entreprise (MEDEF par exemple).

VII. Calendrier et prochaines étapes

D'ici fin avril 2024, les membres des comités thématiques devront avoir constitué leur comité et fixé un calendrier de réunions, en amont de chaque Commission Fédérale de l'Engagement.

Les dates et périodes des prochaines réunions de la Commission sont fixées, en accord avec tous les membres :

- ✓ *Le jeudi 13 juin 2024*
- ✓ *Le mercredi 2 octobre 2024*
- ✓ *Une dernière réunion en amont de l'assemblée fédérale de décembre 2024*

Philippe Diallo conclut la réunion en remerciant à nouveau les membres de la nouvelle Commission Fédérale de l'Engagement aux côtés de la FFF. Il renouvelle son vœu de voir leurs travaux permettre à la FFF d'atteindre le cap ambitieux qu'il a fixé à la Fédération en matière d'Engagement sociétal, tout en les invitant à venir, par leur réflexion, bousculer les habitudes de la FFF dans l'objectif permanent de continuer



à faire progresser le football français. Il rappelle qu'il suivra avec attention les travaux, préconisations et recommandations de cette Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 12h30.

